23me Année — N° 5354 BUREAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO 15 CENTIMES BUREAUX : RUE NEUVE, 17 Lundi 16 Décembre 1878

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 12.50
» » Six mois. . . 25.»
» » Un an . . . 50.»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, le 15 DECEMBRE 1878

Bulletin du jour

Au Sénat, M. de Gontaut-Biron, notre ancien ambassadeur à Berlin, demande au gouvernement des explications sur la politique extérieure du cabinet et particulièrement sur la circulaire touchant la question hellénique.

M. Waddington a répondu que sa conduite a toujours été prudente et réservée. La Chambre avait donné pour mission à ses représentants à Berlin :

1° De maintenir les bienfaits de la paix en Europe.

2° De défendre les intérêts spéciaux de la France.

3° De sauvegarder notre neutralité et notre indépendance. Ce programme, M. Waddington estime qu'il l'a scrupuleusement rempli.

M. le ministre a donné des explications sur les suites du traité de Berlin.

Il a passé, bien entendu, sous silence les clauses désagréables, et examinant les résultats réalisés, trouve que l'horizon est tout rose, tout rouge serait plus vrai.

Dans la question hellénique, la France a pris l'initiative d'une action collective de l'Europe pour donner à la Grèce le territoire qui lui est indispensable. Le ministre promet de communiquer sa circulaire aux puissances aussitôt que toutes auront répondu.

La discussion sur le budget, au Sénat, est des plus instructives. Il a été démontré clair comme le jour que les hommes de gauche, en faisant une apothéose à M. Thiers, avaient commis un gros mensonge public, en ce sens qu'ils ne partageaient, en quoi que ce soit, les idées de l'auteur du *Consulat* et de *l'Empire* qui ne se faisait pas faute, du reste, de le reconnaître à tout instant.

C'est surtout en matière financière que nos républicains d'aujourd'hui sont à cent lieues des intentions de l'illustre homme d'Etat, lequel se trompait souvent peut-être, mais qui, dans tous les cas, n'agissait que guidé par des sentiments de pur patriotisme. L'épargne de la France, M. Thiers entendait la respecter, il entendait avoir un budget de deux milliards, il est vrai, mais il en consacrait une partie à l'amortissement de la dette, de telle sorte que le père, en supportant les lourdes charges présentes, ne grèvait pas l'avenir de ses enfants. Désormais, il en est tout autrement.

L'école de M. Gambetta se soucie peu de l'avenir, au contraire, elle l'obère volontiers sans soulager le présent et il arrive que tout doucement on engage l'argent et les économies, de la France pour environ 75 ans. Il se trouve, néanmoins, une foule de gens pour applaudir à cette manière d'agir et pour se plaindre que le Sénat veuille savoir ou la commission opportuniste du budget entend conduire les contribuables. Si les électeurs sénatoriaux, qui sont assurément conservateurs de leurs intérêts, ont le sentiment de la situation vraie de nos finances, ils se garderont certainement d'envoyer au Sénat une majorité de gauche prête à sacrifier tout aux désirs et volontés de M. Gambetta.

Dans un de ses récents discours, lord Beaconsfield, sans contester la dépression générale dont se plaignent le commerce et l'industrie, essaye de persuader à l'Angleterre que les causes de la crise industrielle et commerciale qu'elle traverse sont accidentelles et passagères.

Mais l'assertion de lord Beaconsfield n'est pas ratifiée par les Chambres de commerce qui, dans leur dernier congrès, ont formellement constaté que l'industrie et le commerce britanniques sont entrés dans une période de décadence continue et régulière. Le même pessimisme se manifeste dans un article de M. Courtney publié par le *Fortnightly Review*, où nous lisons que « les plus beaux jours de l'industrie anglaise sont passés. » Le grand essor qu'avait pris le commerce anglais en 1842 s'est arrêté en 1872, et d'après M. Courtney, l'exportation anglaise, dans l'espace de six ans, a diminué de un milliard et demi de francs.

Nos lecteurs se souviennent des chômages du Lancashire, qui n'ont pas d'autres causes. Le mal va en augmentant, car chaque jour, ainsi que nous l'apprend un correspondant du *Siècle*, on nous signale dans les comtés du Nord, de nouvelles faillites et de nouvelles grèves.

De grandes maisons laissant des passifs qui dépassent 80 millions de francs succombent à Londres, à Manchester, à Bristol, à Glasgow, et ces chutes déterminent une foule de sinistres secondaires. La grève du Lancashire n'est pas terminée et on annonce qu'une autre grève vient d'éclater à Oldham. Dans les comtés de Kent et de Sussex se manifestent des grèves agricoles très-intenses. Le nombre des pauvres s'est accru depuis un an de 2 0/0 pour l'ensemble de la Grande-Bretagne; mais, pour certains districts, cet accroissement a été de 10 et de 12 0/0. Le rendement des impôts ne s'élève plus, on s'attend même à des embarras financiers. Telle est la situation économique de l'Angleterre. Une autre revue anglaise que celle dont nous avons parlé, l'*Economist*, espère, comme lord Beaconsfield, que cette situation n'est que passagère, et que les qualités morales de la race anglaise relèveront une situation industrielle si gravement compromise. Il y aurait beaucoup à dire sur ce point, et devant l'immoralité de certains sinistres financiers, de la Banque de Glasgow, par exemple, on pourrait se demander si la décadence morale n'a pas précédé la décadence industrielle... Et si l'Angleterre se montre si exigeante dans ses négociations industrielles et commerciales, la préoccupation d'échapper pour son compte à la crise économique actuelle n'explique-t-elle pas jusqu'à un certain point ses exorbitantes prétentions ?

La Franc-Maçonnerie
JUGÉE PAR UN HOMME D'ÉTAT

Au congrès de Vérone, en 1822, les princes s'occupèrent d'interdire les loges-maçonniques, chacun dans les limites de ses Etats. Mais celui qui réclama cette mesure avec le plus d'ardeur et d'énergie, fut le comte de Haugwitz, premier ministre du roi de Prusse, qui, dans le mémoire lu par lui à ce sujet, ne craignit pas de dire : « A peine majeur, je me trouvais déjà au faîte de la maçonnerie et affilié aux degrés supérieurs; j'étais désigné pour prendre la direction des loges prussiennes, polonaises et russes. Les deux grands partis qui se divisaient l'ordre ne s'accordaient que sur ce point : *Dominer le monde, s'emparer des trônes en faisant des monarques leurs instruments dociles* ; voilà leur but commun. Ces deux partis me révoltaient ! Si je ne l'avais pas vu, je ne pourrais comprendre encore aujourd'hui, avec quelle insouciance et quelle négligence les gouvernements ont pu tolérer et laisser grandir une pareille institution, exécrable et dangereuse, qui forme un véritable Etat dans l'Etat, sans s'en préoccuper le moins du monde. J'ai acquis la conviction que la Révolution française et le *régicide* avec toutes ses horreurs, n'ont pas seulement été décidés dans les loges, mais qu'ils y ont été préparés de longue main par des réunions secrètes, par des serments, etc. Les révolutions américaines, tant anciennes que récentes, sont toutes de même nature, c'est-à-dire qu'elles ont été décidées, préparées et exécutées par le parti révolutionnaire des loges... »

L'Empereur Guillaume et son fils.

La *Reichsanzeiger* du 11 décembre a publié la lettre suivante que l'empereur a écrite au prince impérial le 5 de ce mois :

« Mon fils bien-aimé ! Lorsque, dans le courant de cette année, l'acte criminel d'un égaré m'a imposé la nécessité de renoncer provisoirement à l'exercice de ma mission de prince, j'ai chargé Votre Altesse impériale, dont je connais l'empressement, dès qu'il s'agit de servir la patrie, de me remplacer dans la direction des affaires du gouvernement.

« C'est pour moi un besoin de cœur de vous exprimer ma profonde reconnaissance du dévoûment dont vous avez fait preuve dans l'exercice de vos fonctions, et du soin que vous avez pris d'agir toujours d'après mes principes.

« La certitude que j'avais de la fermeté avec laquelle Votre Altesse royale remplirait, pour le salut du peuple, la tâche difficile de gouverner, n'a pas été trompée, car il m'a été donné d'observer avec une satisfaction croissante la marche du gouvernement pendant cet intérim.

« C'est à la tranquillité, à la confiance que m'inspirait cette vue que je suis essentiellement redevable de ma prompte guérison. Aujourd'hui que, pénétré d'humble reconnaissance envers la Providence, je le loue de m'avoir permis de remplir de nouveau mes devoirs de prince, je renouvelle mes remerciments paternels, en y joignant comme empereur et roi la pleine reconnaissance de votre activité si fidèle, convaincu que le peuple sera pénétré pour vous des mêmes sentiments de reconnaissance.

« Je reste avec une amitié sincère, de Votre Altesse, le père aimant,

« GUILLAUME. »

WHIGS ET TORIES.

M. le marquis d'Andelarre, adresse au journal la *Défense*, la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

J'écrivais, il y a un an, dans un journal de province :

« En appelant M. Dufaure à traverser avec lui le défilé dans lequel il » est engagé, le Maréchal a déplacé le » centre de gravité. Il a fait du parti » conservateur un parti d'opposition » constitutionnelle ; puisse-t-il avoir » fait du parti libéral un parti de gou- » vernement ! »

Ce vœu et ces prévisions se sont-ils accomplis

Oui et non.

Le fait considérable qui vient de se passer, et sur lequel j'ai d'autant plus le désir d'appeler l'attention que ceux qu'il a frappés ont cherché davantage à faire le silence autour de lui, l'élection sénatoriale du 15 novembre dernier, a donné une première satisfaction à ce vœu et à ces prévisions, l'alliance des diverses nuances du parti conservateur, sur un terrain commun, dans un but commun, cimentée par la part loyal et décisive qu'y ont prise le duc d'Audiffret-Pasquier et le groupe constitutionnel, ce fait, qui est tout un évènement, me permet de dire : oui, quant à présent du moins, et je veux l'espérer, pour l'avenir.

Le scrutin du 15 novembre n'a pas seulement, en effet, maintenu la majorité actuelle du Sénat : il a fait plus.

En rendant au parti conservateur le sentiment de sa force, il a assuré l'élection du 5 janvier prochain, et fermé la porte aux projets de révision de la Constitution, à laquelle on ne saurait toucher, avant l'époque fixée par elle, sans s'exposer aux plus grands périls.

Il a fait plus encore.

En ralliant autour de la Constitution toutes les nuances du parti conservateur, et en faisant en même temps acte d'opposition constitutionnelle et de protestation contre les actes si graves du parti républicain dans l'une et l'autre Chambre, le scrutin du 15 novembre a fait ce que n'ont pu faire, depuis quatre-vingt-dix ans, les illustres fondateurs du gouvernement parlementaire en France : les Mounier, les Malouet, les Lally-Tollendal, à l'Assemblée constituante; les Lanjuinais et les Lainé, sous le premier Empire ; les Royer-Collard, les Guizot, les Pasquier, les de Serres, les Martignac, les Casimir Périer, sous la Restauration : à savoir une opposition conservatrice et gouvernementale, l'un des deux pôles du gouvernement parlementaire, barrière infranchissable contre les révolutions, mur d'airain contre le despotisme.

Ce premier symptôme d'une opposition constitutionnelle, qui fait tant d'honneur au parti conservateur du Sénat dans toutes ses nuances, le pays conservateur y attache d'autant plus d'importance qu'il apparaît dans des circonstances absolument analogues à celles qui ont entouré en Angleterre le berceau de l'opposition tory, fondée par les Jacobites et le parti conservateur, au milieu du siècle dernier, et qui gouverne si glorieusement aujourd'hui les trois royaumes, en assurant à la fois et les grandes question de conservation sociale, et les questions de réformes qu'elle a résolues trois fois en ce siècle dans le sens de la liberté : l'émancipation des catholiques, la réforme des corn-laws et la réforme électorale, sous trois ministères tories.

Et si l'on pouvait douter de la grande œuvre accomplie ou en germe dans les flancs de l'urne sénatoriale du 15 novembre, s'il y avait encore quelque hésitation, le parti conservateur dirait au pays qui l'écoute : « Jugez de la » grandeur de l'œuvre par la grandeur » de l'explosion produite par le scrutin » du 15 novembre, dans les rangs de » la presse opposante. Si cette explo- » sion a cessé, si elle se borne aujour- » d'hui aux épigrammes plus ou moins » piquantes du *Journal des Débats* » contre le parti *sans nom*, c'est que » cette presse tient médiocrement à por- » longer le spectacle du 15 novembre, » qu'elle ne croit pas bon pour elle. »

Et se tournant vers l'homme supérieur qui est à la tête des affaires, beaucoup moins par son titre que par le respect qui l'entoure, il lui dirait : « En laissant échapper à la tribune le » secret de vos impressions, vous » avez enregistré la porté de l'acte du » 15 novembre, et donné au parti » conservateur la mesure de sa force. » Restez à la tête du parti libéral, » mais rendez-le digne de vous. Com- » me votre illustre prédécesseur Casi- » mir Périer, à qui il n'a manqué au- » cune gloire, pas même celle d'y » laisser sa vie, rompez, rompez tout » pacte avec le parti révolutionnaire. » Cessez de couvrir de votre manteau » les honteuses proscriptions qui an- » nulent le suffrage universel et les » indignes persécutions qui soulèvent » la conscience des peuples. Continuez » à défendre la religion, la magistra- » ture et l'armée, elles vous le ren- » dront. Et si vous nous demandez » qui nous sommes, et quel est notre » nom, nous vous dirons : Nous som- » mes l'opposition constitutionnelle et » conservatrice, qui entend vous dis- » puter le pays sur le terrain de la » Constitution et de la liberté. Soyez » whigs et nous serons tories. »

Agréez, monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Marquis D'ANDELARRE.

Andelarre, 2 décembre 1878.

Obsèques de M. Rouland

Samedi, à onze heures et demie, ont eu lieu les obsèques de M. Rouland, sénateur et gouverneur de la Banque de France.

Le char, richement orné, était traîné par quatre chevaux caparaçonnés, il était entouré de garçons de la Banque portant sur leurs épaules des couronnes de fleurs naturelles. 12 voitures funèbres suivaient.

Le deuil était conduit par M. Gustave Rouland, trésorier-payeur-général du département de l'Eure, Henri Lemaréchal, Hippolyte Morel, député, Julien Rouland et Robert Solan, fils, gendre et petit-fils du défunt. Parmi les assistants, nous avons remarqué : MM. Duclerc, Vast-Vimeuse, Mazeaux, l'amiral Montaignac, Grivart, le comte Roger du Nord, le comte de Tréveneux ; Schœrer, Magnin, Rampont, Dupuy de Lôme, Foubert, Oudet, le général de La Jaille, Taillefer, Valentin, Wolowski, le colonel Meinadier, Pouyer Quertier et Jules Simon, formaient la députation du Sénat; Buffet, duc de Broglie, l'amiral La Roncière Lenoury Christophle, gouverneur du Crédit Foncier, Albert Gigot, Monnier, Milne-Edwards, Cuvier, Frédéric, Larsonnier, Lieber, Henri Davilier, le baron Mallet, Vergniaud, Pellain, Chazal, Baudelot, La Fuente, Guyot de Villeneuve, etc., etc. Le service a été célébré en l'église Notre-Dame-des-Victoires, entièrement tendue de noir. Les honneurs militaires ont été rendus au grand croix de la Légion-d'Honneur par un détachement de cavalerie et par le 24e régiment de ligne, musique et drapeau en tête.

Après le service religieux, le corps a été déposé dans les caveaux de l'église. A une heure un quart, la cérémonie était terminée.

Les ouvriers anglais à l'exposition

Au commencement de la dernière Exposition universelle de Paris, les municipalités des grandes villes d'Angleterre décidèrent l'envoi en France d'un certain nombre d'ouvriers d'élite pris dans les divers métiers, avec mission d'examiner, chacun en ce qui le concernait, les produits des peuples les plus avancés dans les mêmes parties, puis de rédiger un rapport sur le résultat de leurs observations. On les chargea aussi de prendre des notes sur la manière de travailler et de vivre des ouvriers parisiens, sur la longueur de leurs journées, l'emploi de leurs loisirs, la nature de leurs logements, enfin leurs mœurs domestiques.

Un premier groupe, composé de dix ouvriers, envoyés par Liverpool, vient de déposer ses rapports, qui sont analysés par le correspondant anglais du *Soleil*.

Chacun de ces dix ouvriers de Liverpool représentait un métier différent. Il y avait un relieur, un bottier, un confiseur, un ébéniste, un tonnelier, un mécanicien, un doreur, un imprimeur, un cordier et un dessinateur de patrons.

Ces dix ouvriers de Liverpool ne se sont pas contentés de visiter l'Exposition ; ils sont allés aussi passer l'inspection des boutiques et des ateliers, et l'ouvrier cordonnier déclare que, dans les magasins, les chaussures sont encore inférieures à celles qui étaient étalées au Champ-de-Mars. Quant aux autres peuples, selon lui, les chaussures russes sont barbares ; celles de la Belgique feraient croire qu'elles viennent de Russie, et l'Italie n'entend rien aux souliers ni aux bottes. La seule rivale de l'Angleterre, ce serait la grande République américaine.

L'ouvrier ébéniste est d'opinion que l'ébénisterie française va de pair avec l'ébénisterie anglaise, quant à l'extérieur, c'est-à-dire aux qualités du goût; mais il ne sait rien de sa solidité,

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 16 Décembre 1878.

— 42 —

L'INCENDIAIRE

PAR ÉLIE BERTHET

XVII

LE PIÈGE

(*Suite*)

Mais, s'il avait, en effet, l'intention d'en finir avec la vie, on ne lui laissa pas le temps d'accomplir son dessein. Comme il prononçait le mot fatal, une porte, dont il ignorait l'existence et qui donnait sur le jardin, s'ouvrit tout à coup derrière lui. Un homme, agile et robuste, s'élança, lui saisit le bras et arracha le revolver, qu'il lança par la fenêtre, dans la mare voisine. En même temps, on s'écria d'une voix railleuse :

— Que diable est ceci, monsieur ? De quel droit prétendez vous imposer vos volontés à mademoiselle Duhamel ?

Celui qui parlait ainsi et dont l'arrivée semblait providentielle, était Noël Letellier.

Expliquons par suite de quelles circonstances Noël se trouvait si à propos au Moulin-Ballard.

Dans la matinée, un des clercs de Perrin, qu'il connaissait de longue date, lui avait appris comment Adrienne avait l'intention de porter en personne à Pierrette les titres de la propriété récemment acquise. Noël ignorait l'histoire de la lettre, mais il savait par Grivet que Pierrette serait absente toute la journée, et qu'ainsi mademoiselle Duhamel allait faire une course inutile au Moulin-Ballard. Poussé par le sentiment vague de quelque danger auquel Adrienne pouvait être exposée dans ce lieu solitaire, surtout par le désir de rencontrer la jeune fille, d'échanger peut-être avec elle un mot ou un regard, il s'était hâté de quitter ses vêtements de travail et de se diriger vers la demeure du cantonnier. La vue de Catherine qui le retournait lui ayant donné la certitude que mademoiselle Duhamel était seule, il avait doublé le pas.

Il était arrivé à temps pour voir de loin Adrienne entrer chez les Grivet, et il supposait qu'elle allait en ressortir aussitôt. Mais Adrienne ne ressortait pas et il s'approcha de l'ancien moulin pour s'assurer de ce qui s'y passait. Le bruit d'une conversation animée ayant attiré son attention, il se glissa près de la porte, prêta l'oreille et reconnut la voix d'Hector de Lovedy. Enfin, bien convaincu que du secours était nécessaire à mademoiselle Duhamel, il avait pénétré dans la maison par la porte du jardin et s'était montré au moment le plus inattendu.

Hector resta d'abord interdit par la rapidité de cette intervention. Quant à Adrienne, qui, à demi-évanouie et appuyée contre la muraille, semblait elle-même attendre le coup mortel, elle ne put retenir un cri de délivrance.

— Ah ! monsieur Noël, est-ce vous ? dit-elle ; Dieu vous envoie toujours quand un péril me menace !

Et elle s'affaissa mourante sur une chaise de paille. Noël s'avançait pour être à portée de la protéger, quand Hector se jeta entre eux en s'écriant :

— Ah çà, tonnerre ! de quoi vous mêlez-vous ? Qui vous a permis d'entrer ici et qu'y venez-vous faire ?

— Qu'y faites vous, vous-même, monsieur ? dit Noël froidement ; moi, je suis dans une maison amie, où l'on m'accueille toujours avec affection, au lieu que vous...

— J'y viens, parce que telle est ma volonté... Mais, sacrebleu ! on dirait qu'Adrienne s'attendait à vous rencontrer au Moulin-Ballard ?... En serions-nous déjà au rendez-vous ?

— Taisez vous, monsieur ! s'écria Noël indigné. Vous insultez mademoiselle Duhamel !

— Et c'est toi qui prend sa défense ? dit Lovedy en s'élançant sur lui, le bras levé.

Cette démonstration menaçante poussa au paroxysme la colère de Noël. Sans effort apparent, il saisit l'insolent par le milieu du corps, l'enleva de terre et l'emporta vers la fenêtre.

— Arrêtez ! arrêtez ! s'écria Adrienne.

Mais Noël était trop animé pour tenir compte de cet appel. Il balança quelques secondes son chétif adversaire, puis le lança dans le marais qui s'étendait au-dessous de la fenêtre et où il avait déjà jeté le revolver. On entendit un bruit sourd, comme un rejaillissement d'eau et de boue.

— Juste ciel ! dit Adrienne, vous l'avez tué !

— Non, non, mademoiselle ; je n'ai pas voulu le tuer, mais seulement lui donner une leçon, parce qu'il vous a manqué de respect.... Il en sera quitte pour envoyer à la lessive ses élégants habits parisiens.

— Etes-vous bien sûr ?... Venez, venez vite... il est peut-être en danger.

Adrienne déverrouilla la porte et sortit de la maison, suivie de Noël. En arrivant au bord de la mare, la jeune fille put reconnaître que ses alarmes étaient vaines. Il y avait à peine un demi-pied d'eau croupissante sous les grandes herbes, et Hector était tombé comme dans un lit élastique, sans se faire le moindre mal. Aussi était-il déjà debout et il travaillait à se dépêtrer de ce sol perfide. Mais dans quel état il se trouvait, bon Dieu ! Ses vêtements étaient souillés de vase ; son visage, ses cheveux, ses mains étaient couverts de ces petites frondes vertes qu'on appelle « lentilles d'eau » et qui pullulent dans les eaux stagnantes ; il ressemblait à une gigantesque grenouille.

En tout autre moment, Adrienne eût ri volontiers de sa mine piteuse ; mais elle n'y songeait guère et observait ses mouvements avec inquiétude. Enfin le jeune homme, tout ruisselant d'eau et de boue, parvint à se tirer de la mare.

— Je regrette vivement ce qui s'est passé, Hector, dit Adrienne en allant au devant de lui ; je suis fâchée que M. Noël se soit laissé entraîner...

— Aussi est-ce lui qui payera cette offense ! répliqua Lovedy d'un ton de rage sourde.

— Venez-y donc ! s'écria Noël en se mettant en garde.

— Je sais que la force physique est de votre côté ; mais ce n'est pas ainsi que je l'entends... Je ne descendrai pas jusqu'à vous, je vous élèverai jusqu'à moi... Vous n'êtes qu'un ouvrier, monsieur Noël, et moi je suis gentilhomme; mais vous m'avez gravement insulté et vous me devez une réparation. Je vous enverrai mes témoins. Nous nous battrons, monsieur, et jusqu'à la mort !

La mâle physionomie de Noël exprima autant d'orgueil que de joie.

— Je vous remercie, monsieur, dit-il avec un sentiment chevaleresque qui semblait naturel chez lui ; c'est beaucoup d'honneur que vous me faites, et j'accepte... Vous savez où je demeure... J'attendrai vos ordres.

— Il suffit ; à bientôt donc, monsieur. Maintenant, je vous laisse à mademoiselle Duhamel, qui sans doute préfère votre compagnie à la mienne.

Il salua avec toute la dignité que comportait le désordre de sa toilette et s'éloigna à grands pas.

— Hector, cousin Hector ! s'écria Adrienne, revenez, je vous en conjure ! Ecoutez-moi, je ne dois pas permettre...

Mais le jeune Lovedy poursuivit sa marche sans répondre et disparut bientôt derrière un pli du terrain.

Adrienne était retombée dans ses vives angoisses

— Monsieur Noël, reprit-elle, vous ne pouvez accepter cette provocation. Hector est, dit-on, d'une grande habileté aux armes, et il s'est nombre de fois battu en duel. Vous, au contraire...

— Moi, en effet, répliqua tranquillement Noël, j'ai passé plus de temps dans les ateliers que dans les tirs et dans les salles d'armes ; aussi n'ai-je touché de ma vie une épée ou un pistolet... N'importe ! mademoiselle, si humble que je sois, mon honneur m'est aussi cher qu'à personne... J'ai outragé M. Hector de Lovedy, je lui donnerai la réparation à laquelle il a droit !

— Mais, Noël, Noël, il vous tuera ! dit Adrienne en fondant en larmes.

— Eh bien ! mademoiselle, j'espère qu'alors vous accorderez parfois un souvenir à un malheureux qui vous aime bien... qui vous aimera jusqu'au dernier soupir.

(*A suivre*).

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.